



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

### **Procès-Verbal de la RÉUNION du 2 Août 2024**

Présents : 80 personnes, dont 71 adhérents à l'Association  
+ 37 pouvoirs reçus (adhérents individuels ou couples)

*NB : Conformément à l'article 14 des statuts de l'Association, les délibérations sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés par d'autres membres de l'Association.*

**Pièce jointe : Diaporama de présentation projeté en séance**

### **I - PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS : MORAL - ACTIVITÉ - ORIENTATION - FINANCIER**

#### **Préambule**

Michel BAUJON, Président de l'Association, souhaite la bienvenue aux participants à cette Assemblée Générale ouverte à Tous et salue les 2 Conseillers municipaux présents. Il constate la forte affluence des membres présents ou représentés (près de 110 adhérents !), malgré la concurrence des Jeux Olympiques, et note l'intérêt ainsi porté à la vie du Village des Houches et à notre Association.

Il présente ensuite les membres du Bureau et du Conseil d'Administration de l'Association et salue le travail collectif des 12 membres très motivés.

L'Assemblée approuve ensuite le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale 2023 disponible sur notre site Internet.

#### **Rapport moral**

Pour rappel, notre Association a été créée en 1966 et tout a changé à l'intérieur et autour d'elle.

Elle a traversé 5 décennies d'activités diverses en maintenant notamment 3 raisons d'être :

- renforcer nos réflexions et nos actions sur les questions environnementales, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et le cadre de vie,
- développer nos actions de représentativité de nos adhérents notamment auprès des élus de la Commune des Houches,
- maintenir des initiatives de convivialité entre adhérents, en les ouvrant plus largement à Tous.

Notre Association compte à ce jour 228 adhérentes et adhérents pour 132 cotisations couples ou individuelles.

Lors de notre A.G. 2023 nous comptons environ 170 adhérents, c'est donc une progression significative en 1 an.

Cela est dû à une dynamique de communication remarquable grâce notamment à Annie PARENTEAU, qui ne peut être avec nous ce soir et que nous excusons. Félicitations et grand merci à elle !

Nous avons également proposé des rencontres et des initiatives plus nombreuses.

Et nos positionnements affirmés, notamment sur la fiscalité, n'y sont sans doute pas pour rien et nous en reparlerons.

C'est enfin grâce à Vous, par le bouche à oreille que vous pratiquez, et par la communication interne que nous constatons cette progression

## **Rapport d'activité**

Depuis l'A.G. 2023, des réunions du Conseil d'Administration se sont tenues au minimum tous les deux mois, soit en présentiel soit en visioconférence.

Nos activités associatives depuis l'été 2023 ont été nombreuses et elles ont été autant de réussites :

- le 11 août notre Assemblée Générale annuelle avec la participation de Mme le Maire et ses adjoints
- le 20 août sortie randonnée dans la Vallée de l'ours entre les villages du Buet et de Vallorcine
- le 3 février 2024 sortie randonnée raquettes vers le sommet du Prarion
- le 12 février rencontre avec le Député de la Circonscription Xavier ROSEREN
- le 13 février notre dîner hivernal, pour la première fois, au restaurant La table des granges
- le 19 février participation au sein du Collectif Les Houchards à une réunion concernant l'implantation récente d'une hélisurface à Taconnaz
- le 17 juillet conférence sur "Alpinisme – un patrimoine et une passion" avec Olivier GREBER, Président de la Compagnie des guides de Chamonix
- le 22 juillet sortie randonnée vers le Céro, le Belvédère des Bossons et la cascade du Dard
- le 24 juillet notre soirée conviviale annuelle au nouveau restaurant Le refuge des loups.

Nos actions sur les dossiers locaux ont été multiples et nous avons ciblé ceux qui nous apparaissaient essentiels pour être représentatifs de nos adhérents et si possible pour être efficaces.

Nous rappelons les sujets d'actualité sur lesquels nous sommes intervenus, notamment près de la Municipalité et nous avons souhaité ici répondre à de nombreux questionnements de votre part sur 3 sujets principaux (voir les documents du diaporama projeté) :

- Les constructions immobilières qui se multiplient, et l'urbanisme,
- La THRS bien sûr,
- Les gros projets en cours : la salle OLCA et le parking des Chavants notamment.

Nos relations avec la Municipalité ont donc été régulières mais nous ne cacherons pas quelques difficultés.

Nous pensons néanmoins que nous sommes mieux identifiés et plus reconnus par les associations et les habitants de la Commune.

## **Rapport d'orientation**

Suite à notre Assemblée Générale, le prochain Conseil d'Administration planchera sur ses priorités et les initiatives à prendre.

Nous souhaitons bien sûr poursuivre nos efforts pour améliorer notre audience et notre dynamique.

En même temps, nous resterons réalistes car nous ne pourrions courir partout et nous devons choisir nos priorités.

Notre attachement au caractère du village sera sans doute essentiel pour les orienter :

- Son identité de “village familial – village passion” n’est-elle pas menacée par son propre développement et son urbanisation ?
- Y a-t-il toujours l’attention à l’architecture traditionnelle comme au maintien des derniers agriculteurs ?
- Le changement climatique et les risques qu’il génère ne va-t-il pas bousculer les priorités ? etc.

Nos priorités viseront bien évidemment aussi la poursuite de nos relations avec la Municipalité. Nous suivrons donc de très près les dossiers que nous lui avons soumis dernièrement, nous y reviendrons.

Nous poursuivrons, enfin, nos relations et des synergies avec l’ARVAC (Association des Résidents de la Vallée de Chamonix) sur des sujets locaux communs.

Le renouvellement et l’élargissement de notre Association restent bien sûr une autre priorité, et nous poursuivrons nos efforts de communication : site Internet – page Facebook – et autres.

Notre Association ne peut vivre et se développer que grâce à ses adhérents et leur implication. En même temps, sachons profiter ensemble de notre si belle Vallée pour mieux nous connaître et avancer.

### **Rapport Financier exercice 2023**

Jacques LEVENQ, Trésorier de l’Association, présente le rapport financier 2023.

Voir en annexe les fichiers des tableaux du compte de résultat et du bilan.

Nos recettes ne comprennent quasiment que les cotisations, en forte progression depuis 2022. Pour l’année 2023, nous avons perçu 108 cotisations individuelles ou de couples représentant globalement 194 adhérents.

Les comptes 2023 de l’Association font néanmoins apparaître un déficit de 816,89 €, dû à des investissements nouveaux de communication (flyers de présentation, affichettes, abonnement site Internet, etc).

C’est la raison pour laquelle nous avons décidé lors de la dernière Assemblée Générale 2023 d’augmenter les cotisations pour les porter de 18 à 25 € pour les individuelles et de 22 à 30 € pour les couples à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Son effet sera constaté sur le bilan de l’année 2024, auquel s’ajoutera l’effet d’une nouvelle et forte progression des adhésions.

L’Association dispose à ce jour de réserves à hauteur de 8320,07 € et d’une trésorerie saine.

En réponse à une question d’un adhérent, il est précisé que l’Association ne fait pas de demande de subvention à la Municipalité afin de conserver son indépendance. Nous regrettons en revanche que celle-ci n’envoie plus son magazine aux adhérents gratuitement et y avons donc renoncé.

### **Informations sur nos supports de Communication**

Nous rappelons les différentes adresses de nos supports de communication (messagerie Gmail, site Internet, Page Facebook) et nous vous encourageons à les consulter sans modération et de nous écrire vos avis et suggestions, toujours bien venus.

Annie PARENTEAU a réalisé un formidable travail de développement et d'alimentation du site Internet de l'Association, fortement consulté (175 visiteurs), et de la page Facebook (avec 110 followers environ à ce jour).

A noter en particulier la conception totalement en interne et bénévolement du nouveau flyer pour la saison 2024/2025, présentant l'Association et distribué en 3500 exemplaires dans les boîtes à lettres des habitants, dans quelques commerces, à la Mairie et l'Office de Tourisme.

## **II- VOTE DES RAPPORTS ET ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **Vote des rapports présentés**

Les rapports présentés, moral, d'activité, d'orientation et financier sont soumis au vote des adhérents et approuvés à l'unanimité. Bravo et merci !

### **Renouvellement partiel du Conseil d'Administration**

#### **Rappel des 12 membres actuellement élus (mandats de 3 ans) :**

Michel BAUJON – Alain DEBAIN – Jean-René FONTAINE – Jacques LEVENQ – Vincent MERCIER – Bernard PONTIER – Dominique SAMSON - Perrine ANDRÉ-SELIGNAN - Élise MARTINI - Pierre VURPAS - Annie PARENTEAU- Stefaan DE WOLF.

Alain DEBAIN, pour des raisons de disponibilités, présente sa démission du C.A.  
Nous le remercions pour ses contributions et savons pouvoir compter sur ses avis à l'avenir.

#### **Renouvellement des mandats de 3 membres actuels élus en 2021 :**

Michel BAUJON représente sa candidature,

Jean-René FONTAINE représente sa candidature,

Vincent MERCIER représente sa candidature.

L'Assemblée approuve à l'unanimité ces 3 renouvellements de mandats.

#### **Nouvelles candidatures**

Guy JACQUEMET, résident à La Griaz, présente sa candidature,

Christian PARMENTIER, résident au Grand Balcon, présente sa candidature.

L'Assemblée approuve à l'unanimité ces 2 nouvelles candidatures.

#### **A l'issue de l'élection, le Nouveau Conseil d'Administration est composé de 13 membres.**

La première réunion de celui-ci est fixée au **mercredi 14 Aout à 17h à l'Espace Animation.**

## **III- INFORMATIONS DIVERSES ET EXPRESSION LIBRE DES PARTICIPANTS**

Quelques thèmes de réflexions proposés par les adhérents avant cette A.G. sont présentés.  
Quelques précisions sont apportées sur des sujets locaux d'importance :

- Il est d'abord rappelé l'esprit constructif de l'Association auprès des Élus depuis toujours, quelles que soient les Municipalités.
- L'idée de s'inscrire sur la liste électorale est évoquée (plusieurs participants présents ont fait la démarche) afin d'être encore plus représentatifs et de peser sur les décisions. Il est également possible de déclarer sa résidence fiscale aux Houches mais, dans les 2 cas, il s'agit de choix personnels.

- Les résidents secondaires représentent environ 6800 habitants pour 3300 habitants permanents aux Houches et pèsent pour 2/3 environ des recettes fiscales de la commune, soit 50% environ de son budget de fonctionnement.
- L'extrait de délibération sur la décision d'augmenter de 60% la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires est présenté, visant à *"inciter les propriétaires à remettre sur le marché des biens non affectés à la résidence principale"*. Cette motivation a suscité de grandes incompréhensions, voire de forts mécontentements de la part de nos adhérents et de l'Association qui l'a fait savoir à Mme le Maire.
- Dans le but de réduire les locations saisonnières d'appartements au bénéfice de locations permanentes, la Communauté de Communes vient de décider la limitation des locations via les plateformes type AirBnb à 1 logement par propriétaire.
- Dans le même but, le Conseil d'État vient de supprimer l'avantage fiscal permettant de réduire de 70% les recettes de locations saisonnières et de ramener ce taux de réduction à 30% à l'identique des locations permanentes.

#### **IV- INTERVENTION DES ADJOINTS A MADAME LE MAIRE**

Mme le Maire des Houches, Mme Ghislaine BOSSONNEY, ayant du s'absenter cette semaine, nous accueillons avec plaisir pour la représenter :

- M Patrick VIALE, Premier Adjoint, en charge des Travaux, des bâtiments et de la voirie,
- M André COMPAGNON, Adjoint en charge de l'urbanisme, du P.L.U., de la police et de la circulation.

*A noter que cette séquence de notre A.G. a fait l'objet d'échanges parfois vifs avec certains participants, montrant ainsi la perception parfois négative de décisions prises sans concertation suffisante à leur avis par la Municipalité. Nous regrettons quelques excès dans ces échanges.*

**Une liste de thèmes à aborder avait été adressée au préalable aux Élus par l'Association et les informations suivantes ont été données :**

- **Projet de centre de méthanisation :**  
M. VIALE indique que ce centre n'apportera pas de nuisances car il est prévu de ne traiter que les résidus de la station d'épuration toute proche. Cependant sa rentabilité n'est pas assurée mais l'objectif n'est pas là.
- **Rénovation de la salle OLCA :**  
Les travaux de curage et désamiantage ont démarré.  
La nouvelle salle sera d'une capacité identique à l'existant, 600 personnes assises / 1000 debout, et sera complétée notamment d'une salle de réception pour 250 convives environ et de salles de réunions.  
Ces travaux correspondent à une forte demande de salles de spectacle dans la Vallée.  
La gestion et la programmation événementielles de la salle fait l'objet d'une Commission intercommunale.  
A noter que la question du parking reste à ce jour sans réponse et une commission spécifique est chargée de l'étude.  
Son budget d'investissement est de 11,4 M€ T.T.C. mais seul le montant H.T. de 9,5 M€ est à budgéter grâce au Fonds de Compensation de la T.V.A. abondé par l'État pour les projets structurants des Communes, sachant que 0,8 M€ d'études ont déjà été engagés en 2023.

Il sera financé par des subventions à hauteur de 4,1 M€, dont notamment 1,7 M€ de la Communauté de Communes, 2 M€ du Conseil Départemental, ainsi que des apports de la D.E.T.R. et du Conseil Régional.

Un emprunt de 3,5 M€ est budgété et le reste sera autofinancé (par la T.H.R.S ?).

- **Rénovation du presbytère :**  
Quelques retards dus à l'entreprise chargée des travaux.
- **Caserne des pompiers :**  
Le mauvais état de ces locaux fait l'objet d'une étude pouvant conclure à la nécessité de relocalisation.
- **Parking des Chavants :**  
Les travaux sont réalisés et le traitement des hydrocarbures a bien été pris en compte. Restent à installer les bornes de péage. Le tarif appliqué n'est pas connu à ce jour.
- **Carte de transport :**  
Pas d'information délivrée sur les tarifs par les Élus.  
Nous précisons que la carte de Résident secondaire, délivrée en Mairie moyennant 50 € par an et par personne, permet la gratuité des bus dans la Vallée et des trains entre Servoz et Vallorcine.
- **Réservoir des Bouchards/ Vaudagne :**  
Le système UV naturel va fonctionner à nouveau.
- **Torrents de la Plaine St Jean :**  
Travaux planifiés pour la traversée ainsi que pour des trottoirs (d° pour les secteurs des Trabets et de St Antoine).
- **Patinoire :**  
Des travaux de couverture sont prévus.
- **École :**  
Construction prévue d'un préau.
- **Église et chapelles :**  
Une mission a débuté en août afin de régler les problèmes d'humidité et de racines de végétaux constatés en périphérie de l'église.  
Chapelle de la Griez : Le tracé de la route va être modifié pour éviter que les camions n'accrochent la toiture.
- **Forêt :**  
Les arbres malades abattus dans le secteur du Christ-Roi ont été laissés sur place mais aucune contamination n'est à prévoir. Une nouvelle réunion d'information, avec le C.R.P.F. (Centre régional de la Propriété Forestière) est envisagée avec les propriétaires privés.
- **Hélicoptère :**  
L'implantation d'une telle activité à l'été 2023 a fait réagir nombre de riverains qui ont constitué un Collectif que l'Association a soutenu. La Mairie n'a pas compétence pour statuer sur cette installation qui est située sur un terrain privé (propriété du premier adjoint au Maire ...).  
Mme le Maire avec ses adjoints ont dernièrement rencontré M le Préfet à ce sujet et aucune autre localisation ne serait envisageable.

- **Antenne 5G SFR :**  
Eu égard aux nombreuses et vives réactions, elle sera déplacée à l'écart des habitations dans la forêt et une nouvelle Déclaration Préalable est prévue.
- **La Poste :**  
Elle fermera à l'automne. L'Office du Tourisme prendra en charge certaines fonctions postales.
- **Réunions publiques :**  
L'Association demande aux élus davantage de communication sur les réunions publiques où sont traitées toutes ces questions. Il est répondu qu'elles sont très peu fréquentées. Aussi l'Association propose d'être informée en amont pour relayer l'information.
- **Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires :**  
L'Association renouvelle sa réprobation de l'augmentation de 60% qui, ajoutée à la majoration des bases, aboutit à une augmentation de 80% en 2 ans. Par ailleurs, aucun « fléchage » n'apparaît, contrairement à l'esprit du projet de loi d'origine et du décret promulgué.
- **Travaux de paravalanche au Bourgeat :**  
Commencés depuis une semaine.

## Urbanisme

M. COMPAGNON demande si des participants à cette A.G. résident dans des appartements, justifiant ainsi la construction en cours de plus de 200 appartements qui ne seront de toute évidence pas destinés à des résidents permanents.

Il indique que, selon lui, les règles d'urbanisme sont conformes au PLU pour les constructions nouvelles. Il est essentiel pour la Commune de s'y conformer car les risques de procédures sont importants pour les promoteurs.

L'actualisation du PLU va entraîner une augmentation de 35% (au lieu de 25%) du taux de mixité sociale.

Un terrain à la Plaine Saint Jean a été trouvé pour accueillir 13 nouveaux logements, construits sous le régime du Bail Réel Solidaire.

Un projet d'achat par la commune d'une parcelle SNCF est également évoqué pour faire du logement permanent.

## V- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'horaire prévu pour cette Assemblée Générale étant largement dépassé, le Président clôture la séance vers 20h.

Il rappelle les dates des prochaines initiatives proposées par l'Association ;

- Une sortie découverte du VerticAlp avec visite guidée du barrage d'Emosson le 12 août,
- Une sortie randonnée vers le 21 août à confirmer et à préciser.

Il invite enfin tous les participants à partager un pot convivial et à poursuivre les échanges.

De nombreux adhérents, ainsi que les Élus, participent à ce moment de convivialité.

-----